

ABONNEMENT
Payable d'avance, par an... \$3.
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES
Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 27 Février 1884
UN APPEL A LA RÉVOLTE

Le Free Press excite les habitants du Nord-Ouest à la révolte. Dans un entrefilet sur le départ de M. Norquay pour le Manitoba, l'organon gril lui conseille de se hâter, car, dit-il, "M. Norquay pourrait bien trouver des barricades à son arrivée. Un peuple opprimé a pris avant aujourd'hui le soin de se gouverner lui-même."

Le Free Press serait sans doute au comble de ses vœux s'il voyait le rebelle éclater dans le Nord-Ouest.

LE DIVORCE

Le sénat est actuellement saisi d'un cas de divorce qui cause quel que sensation dans notre public, le pétitionnaire et sa femme étant de notre ville. Ces cas sont extrêmement rares dans notre pays, grâce à notre constitution qui les réserve au tribunal de la Chambre Haute.

Il n'en est pas de même aux Etats-Unis, où ces procès se sont multipliés d'une manière effrayante depuis quelques années. Le fait est que le divorce prend les proportions d'un véritable fléau national chez nos voisins.

Les journaux n'essaient pas de déguiser le mal qui est notoire et public, d'ailleurs, puisqu'il est protégé par la loi elle-même, et il en est sérieusement question dans les législatures, qui pourraient y remédier si elles le voulaient sérieusement en modifiant leur législation à cet effet.

La législature du Rhode-Island, en particulier, vient d'être formellement invitée à prendre action dans ce sens par le gouverneur de l'Etat. Celui-ci, dans un message annuel, attire l'attention des chambres sur la multiplicité des divorces, qu'il déclare absolument alarmante, et il recommande, comme un moyen d'en diminuer le nombre, de décréter que la preuve, dans cette sorte de procès, se fasse dorénavant en pleine cour, publiquement, au lieu de se faire à huis-clos. Le moyen n'est pas radical, tant s'en faut, mais ce serait toujours un premier pas.

Il existe depuis peu, dans la Nouvelle-Angleterre, une ligue ayant pour objet avoué la réforme des lois de divorce. Cette association vient de publier une circulaire d'après laquelle il appert que dans les trois Etats du Maine, du Rhode-Island et du New Hampshire, dont la population passe pour si morale et si cultivée, la proportion actuelle des divorces est d'un dixième, c'est à dire un pour dix mariages.

Dans l'ouest, ce n'est pas mieux, du reste. Dans le Minnesota, par exemple, on a constaté que le chiffre des divorces avait augmenté deux fois plus que celui des mariages depuis dix ans. A San Francisco on a atteint le nombre d'un divorce pour six mariages.

Ce sont là les séparations officielles enregistrées par la statistique. Mais quiconque connaît la société américaine sait qu'il se produit à part cela une foule de séparations volontaires et privées en dehors de ces séparations légales. Bref, l'institution du mariage n'est nullement plus solide qu'aux

Etats-Unis. C'est pourtant en elle que reposent dans tous les pays, la famille et la société elle-même. Que faut-il penser de l'avenir d'un peuple où elle est si mal assise? Il n'y a guère, chez nos voisins, que l'élément catholique, les Irlandais, les Allemands catholiques et nos compatriotes émigrés qui ne soient pas atteints de ce mal légal qui ronge la grande République.

LA SÉANCE D'HIER

L'Orateur donne lecture du jugement de la Cour Suprême déclarant M. Mills élu pour le comté de Bothwell en place de M. Hawkins. Première lecture d'un bill présenté par sir Leonard Tilley à l'effet de définir certaines offenses contre les personnes employées dans les fabriques.

Sir John propose que le bill basé sur les résolutions du Pacifique ait priorité sur les affaires courantes. M. Blake s'oppose à l'adoption de cette motion parce que les renseignements et documents qu'il a demandés ne sont pas encore fournis à la chambre, et parce que cette motion est plus sévère que la première, vu qu'elle empêche même les interpellations au ministère. La chambre appelée à voter donne 112 voix en faveur de la motion de sir John et 47 contre.

Sir Charles Tupper propose la deuxième lecture du bill basé sur les résolutions. Une passe d'armes assez vive a lieu alors entre sir Charles Tupper et M. Mitchell d'un côté, et MM. Blake et Paterson de l'autre. Finalement le vote est pris sur la deuxième lecture qui est adoptée par 111 voix contre 52.

A la séance du soir, la chambre se forme en comité sur le bill basé sur les résolutions, lequel est rapporté, et sera lu pour la troisième fois jeudi.

Sir John propose la seconde lecture du bill pour conférer certains privilèges aux Sauvages les plus éclairés au Nord-Ouest, dans le but de les habituer à l'exercice des pouvoirs municipaux. Cette motion est adoptée, la chambre se forme en comité et après quelques modifications rapporte le bill.

Sir Leonard Tilley propose la deuxième lecture du bill pour autoriser une nouvelle avance aux écoles publiques du Manitoba. La chambre en comité adopte le bill sans y apporter d'amendements.

Après l'adoption de quelques bills privés, à 10 heures la chambre s'ajourne.

ECHOS DU PARLEMENT

Sir Leonard a annoncé, hier, que l'exposé budgétaire sera fait vendredi 29 février.

Le News, de Toronto, journal radical et démocrate, se fait représenter à Ottawa par une jeune fille, Dile Nimmo qui a pris, hier après-midi, son siège dans la tribune des journalistes.

Sir John a dit à la séance d'hier après midi, que le rapport télégraphique d'une révolte des sauvages au Nord-Ouest était grandement exagéré. Il ne s'agit que de quelques sauvages qui ont enfoncé un entrepôt et enlevé quelques sacs de farine.

Le comité spécial chargé de rechercher les moyens de modifier le département de l'Agriculture de façon à ce qu'il soit utile aux agri-

culteurs s'est réuni, hier M. Lowe, du département de l'Agriculture, a été examiné. Le seul obstacle qu'il voit à la réalisation des vœux du comité est l'augmentation considérable de la dépense.

On a déposé devant le comité des bills privés, hier, les papiers concernant la vente de la ferme Fish Creek au lieutenant-gouverneur Robitaille. Ces papiers consistaient que le prix de vente est \$3 par acre ce qui a déjà été dit par sir John à la chambre.

On a fait circuler, hier, parmi les membres de la chambre des communes une pétition demandant au gouvernement d'accorder une somme de \$8,000 pour la construction d'une salle d'exercices militaires à Winnipeg, cette ville souscrivant le même montant.

Au Sénat, hier, l'honorable sénateur Girard a donné avis qu'il demanderait au gouvernement, jeudi, s'il avait intention de s'assurer de la possibilité de construire un chemin de fer dans le Nord-Ouest pour atteindre la baie d'Hudson. A la même séance on a donné lecture d'une pétition venant de la chambre de commerce de Toronto, et s'opposant fortement au projet mentionné par M. Hickson dans sa lettre à sir John, d'échanger le chemin de fer du Nord contre une ligne ou des lignes de chemin de fer possédées dans Ontario par la compagnie du Pacifique. La chambre de commerce dit qu'elle verrait avec alarme le Grand Tronc monopoliser les voies ferrées dans la province d'Ontario.

Les Commissaires de Licences

Hier, les commissaires nommés pour administrer l'acte fédéral des licences 1883, se sont réunis au bureau du maire, hôtel de ville. Etaient présents l'honorable juge Lyon, au fauteuil, le maire et M. P. H. Chahot.

Le bureau a nommé M. Hector McCrea inspecteur en chef des licences pour la ville d'Ottawa. Il y avait douze demandes pour cette charge. Le bureau des commissaires s'est réuni de nouveau aujourd'hui à onze heures.

AVIS est donné par le présent que M. Hector McCrea a été nommé inspecteur en chef des licences pour la ville d'Ottawa, et que toutes demandes de licences doivent être faites avant le 1er jour de mars prochain, à l'hôtel de ville, bureau du Maire, conformément aux clauses de l'acte qui dit:

2 Toute requête pour obtenir une licence d'hôtel, de buvette ou de magasin, se a présentée à l'inspecteur en chef de l'arrondissement où la licence doit avoir effet, le ou avant le premier jour de mars antérieur à la date à laquelle la licence devra entrer en vigueur.

3 Les demandes pour toute autre licence dont l'émission est autorisée par le présent acte seront présentées à l'inspecteur en chef cinq jours au moins avant la date où l'assemblée du Bureau doit avoir lieu.

4 Lors d'une demande de licence d'hôtel, de buvette ou de magasin, par une personne qui, à l'époque de cet acte ou de quelque acte d'une législature provinciale, ou à l'égard d'un établissement qui n'est pas alors licencié, la requête devra être accompagnée d'un certificat signé par un tiers des électeurs ayant droit de vote dans la subdivision de vote dans laquelle est situé l'établissement pour lequel la licence est demandée. Cette subdivision de vote sera celle établie par la loi pour les élections de députés à la Chambre des Communes, ou s'il n'en est pas établi, ce sera alors la subdivision de vote existant lors de la dernière élection d'un député à la Chambre des Communes. Dans des districts non organisés, le dit certificat sera signé par dix au moins des vingt habitants tenant feu et lieu domiciliés le plus près de l'établissement dans lequel le requérant se propose de faire le commerce au sujet duquel la licence est requise.

5 Le requérant déposera avec sa demande une somme de dix piastres pour couvrir les frais d'inspection et d'annonces.

6 L'inspecteur fournira les blancs de demandes de licences.

L'honorable M. Chapleau souffre aujourd'hui d'une fièvre violente.

B. G.

GRANDE VENTE
Argent Comptant
DU
STOCK MAUVAT ET LANIGAN
A LEUR ANCIENNE PLACE,
113 Rue RIDEAU
Près du Magasin de T. Birkett.

Acheté à 65c dans la Plastre
Nous pouvons vous offrir des marchandises sèches aux prix les plus réduits dans Ottawa.

CONDITIONS ARGENT COMPTANT
UN SEUL PRIX
BRYSON, GRAHAM & Co.,
Nos. 152 et 154,
RUE SPARKS.

& CO.

NOUVEAU MAGASIN
DE
PEINTURE, TAPISSERIE, VITRES
ET DE DECORATION
No. 208, Rue DALHOUSIE, Ottawa
TENU PAR
GEO. PHILBERT
Propriétaire

M. GEO. PHILBERT, se charge de toute commande que l'on voudra bien lui donner. Prix très modérés et ouvrage garanti.

Les marchands de la ville et de la campagne sont priés d'aller lui rendre une visite avant d'acheter ailleurs.

GEO. PHILBERT,
208, RUE DALHOUSIE.
11 fév. 1884. 6m.

UTILITES ET AGREABLES

Présents de Noël!
CHOISISSEZ
Un Set de Chambre à coucher.
Un buffet.
Une bibliothèque.
Meubles pour salon.
Table de centre.
Une berceuse.
Une table de sautoir.
Un bureau à toilette.
Un miroir.
Un canapé.
Un ottomane.
Un petit banc pour les pieds.
Un... Un... Un...
Oh! père Noël, mettez un double attelage et venez voir vous-même au

MAGASIN PALAIS DE MEUBLES,
33 RUE RIDEAU.
JACOB ERRATT.
27 octobre 1883

SITUATION DEMANDEE
Par un monsieur désireux avoir une situation comme commis de bar, 20 ans de service, certifié de 1ère classe. S'adresser au No. 457, rue St. Patrice ou au Canada.

NOUVELLE MANUFACTURE DE BIJOUTERIES

Bloc de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa.

M. C. H. DOUCET a transporté son atelier d'orfèvrerie du magasin de bijouterie de M. Laporte au bloc Russell, rue Sparks, et il exécutera sous le plus court délai toute commande telle que bagues, Boucles d'oreilles, Anneaux, Epingles, Chaines, Croix en or et en argent. Tous ouvrages garantis et à très bas prix. Une visite est sollicitée.

C. H. DOUCET,
Propriétaire

FUMEZ
LES CIGARES
CABLE
ET
EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR
S. DAVIS & FILS
MONTREAL.

Assortiment Complet
E. G. LAVERDURE
No. 96 Rue RIDEAU.
30 mars 1883

VIEUX DE 54 ANS
L'ELIXIR
Végétal Balsamique

N. H. DOWNS
A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Pouxmons.
PRIX
25 cts. et \$1.00 la Bouteille.

VENDU PARTOUT, et par
C. O. DACIER, Ottawa.

A WHOLESOME CURATIVE.
NEEDED IN
Every Family.

AN ELEGANT AND REFRESHING FRUIT LOZENGE for Constipation, Biliousness, Headache, Indigestion, &c.
SUPERIOR TO PILLs and all other system regulating medicines.
THE TASTE IS SWEET.
THE ACTION PROMPT.
THE TASTE DELICIOUS.
Ladies and children like it.
Price, 20 cents. Large boxes, 60 cents.
SOLD BY ALL DRUGGISTS.

ROBES DE BUFFLES! ROBES DE BUFFLES!!

Allez au grand DÉPÔT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de M. TACK-BERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$6 à \$30, de de loup-cervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-cervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.

Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas.

J. B. TACK-BERRY,
Encanteur.
MAGASIN de meubles
DE
L. GRATTON,
Entrepreneur Meublier, Menuisier,
No. 530, Rue SUSS, X. Ottawa.

M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit.
Construction et réparation de Maisons
Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.
Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à
DES PRIX IRES MODERES.
1er Oct. 1883

MAISON A VENDRE
Une maison en bois, contenant onze chambres et divisée en deux logements avec grand jardin, hangar et terrain spacieux, numéros 592 et 594, rue St. Patrice, Ottawa. Bonnes conditions.

DECOUVERTE IMPORTANTE
DIPHTHERINE
- OU -
ANTI-DIPHTHERITIQUE
Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge, guérissant Consomption, Bronchites et Rhumes.

LA DIPHTHERIE VAINCUE!
Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Inventé et préparé par le
Docteur N. LACERTE,
Lévis, P. Q.

AMERS CANADIENS
- OU -
TRESORS DES DYPTHIQUES
Préparés aussi par le même, en vente chez les pharmaciens et en dépôt chez
ELZEAR ALAIRE,
71 Rue Bolton, Ottawa, 6m.

MACHINES A COUDRE
Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des
MEILLEURES FABRIQUES
et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage domestique) Royal, Wilson, Sewing, Wood, Wheeler et Wilson.

(Machines à Coudre pour fabrique)
Wander D et F.
Singer de Wilson No. 2.
Machines de Pearson pour coudre avec le fil creux et avec le bras dur.
Machines de Jones à rapicœur pour se fabricants de chausures.

R. W. MARTIN
36, Rue Rideau.
1er Fév. 1884

Aux Inventeurs
J. Coursole & Cie.,
Soliciteurs de Brevets d'Invention,
Dessins de Fabriques, Marques de Commerce et de Bois
Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.
J. COURSOLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
OTTAWA, Ont.
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
B. P. — Boite 68.
24 Fév 1883